

VALLIANCE INVESTISSEMENT EXPERTISE

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 410 000 euros
Siège social : 3-5 avenue Bernard Moitessier
17180 PERIGNY

893 389 296 RCS LA ROCHELLE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS **DE LA GÉRANCE DU 21 MAI 2026**

L'an deux mille vingt-six,
Le vingt-un mai,

Le soussigné :

Monsieur Eric GUILLEN, demeurant 5 C rue du Colonel Cornubert 17420 SAINT-PALAIS-SUR-MER,

Cogérant de la société VALLIANCE INVESTISSEMENT EXPERTISE, société à responsabilité limitée
au capital de 3 410 000 euros, divisé en 341 000 parts sociales,

Rappelle qu'aux termes des décisions unanimes du 30 mars 2026, la collectivité des associés a décidé :

- d'augmenter le capital social d'une somme de 256 660 euros, pour le porter de 3 410 000 euros à 3 666 660 euros par création de parts nouvelles, à souscrire et libérer en numéraire.

Cette augmentation est réalisée au moyen de la création de 256 660 parts nouvelles, émises au prix de 21,50 euros chacune, soit avec une prime de 11,50 euros environ par part.

Le montant global de la prime d'émission s'élevant à 295 159 euros sera inscrit au passif du bilan dans un compte "prime d'émission" sur lequel porteront les droits des associés anciens et nouveaux.

- d'agréer les sus désignés en qualité de nouveaux associés.:

La société AKME

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Représentée par Monsieur Clément DUSSORT son gérant et associé unique

La société Aviom,

société à responsabilité limitée unipersonnelle,
Représentée par Monsieur Antoine VIVIER par son Gérant et associé unique,

La société FINANCIERE JAÏPUR,

Société à responsabilité limitée unipersonnelle,
Représentée par Monsieur Patrick PAPON Gérant associé unique,

Constate en conséquence que :

- les 25 666 parts nouvelles ont été souscrites en totalité par :

La société AKME

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
Siège social : 90 rue Marcelin Berthelot 33200 BORDEAUX

Immatriculée 103 240 776 au RCS de BORDEAUX
Représentée par Monsieur Clément DUSSORT son gérant et associé unique
A concurrence de 7 333 parts sociales

La société AVIOM,

société à responsabilité limitée unipersonnelle,
au capital de 1000 euros,
dont le siège social est situé 3 rue des Cyprès - 17200 ROYAN,
Immatriculée 103 012 803 au RCS de SAINTES.
Représentée par Monsieur Antoine VIVIER par son Gérant et associé unique,
A concurrence de 7 333 parts sociales

La société FINANCIERE JAÏPUR,

Société à responsabilité limitée unipersonnelle,
Au capital de 1000 euros,
Dont le siège social est fixé au 21 Rempart de Beaulieu 16000 ANGOULEME,
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 538 235 508 RCS ANGOULEME
Représentée par Monsieur Patrick PAPON Gérant associé unique,
A concurrence de 7 333 parts sociales

Madame Nathalie KAHIL

A concurrence de 3 667 parts sociales

- les 256 666 parts nouvelles de 21,50 euros chacune ont été souscrites en totalité comme indiqué.

- les 256 666 parts nouvelles ont été libérées intégralement de leur nominal et de la prime d'émission par trois versements en espèces de 157 659,50 euros et un versement en espèces de 78 840,50 euros.

Soit un montant total de 551 819 euros correspondant au montant total de l'augmentation de capital et la prime d'émission, versés sur le compte ouvert à cet effet ;

- que l'augmentation de capital est ainsi régulièrement et définitivement réalisée.

Il sera procédé à la modification corrélative des statuts, et aux formalités liées à la nomination de Messieurs Clément DUSSORT, Antoine VIVIER et de Madame Nathalie KAHIL en qualité de cogérants à compter du **22 mai 2026.**

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, Monsieur Eric GUILLEN a dressé le présent procès-verbal qu'il a signé après lecture.

Monsieur Eric GUILLEN
Gérant